



COUPES

RÉUNION DU LUNDI 10 MAI 2021

Président : M. Pierre LONGERE.

Présent(e)s : M. Jean-Pierre HERMEL, Vincent CANDELA, Mme HARIZA.

COUPE DE FRANCE 2021/2022

OUVERTURE DES ENGAGEMENTS.

La Commission Régionale des Coupes informe de l'ouverture via FOOTCLUBS des engagements pour l'édition 2021-2022 de la Coupe de France (seniors libres).

- Les clubs nationaux et régionaux sont engagés automatiquement par le Pôle Compétitions.
- Les clubs départementaux devront procéder à leur engagement en confirmant OBLIGATOIREMENT leur accord sur FOOTCLUBS.

Pour valider cet engagement, vous devez donner votre accord via FOOTCLUBS avant le 15 Juin 2021 et bien vérifier ensuite que le statut pré-engagé n'apparaît plus.

Si votre engagement a été effectué correctement, le statut « Engagé » doit s'afficher.

- Pour les nouveaux clubs ou ceux qui n'avaient pas participé l'année dernière, vous devez vous inscrire via le menu : « Compétitions » / « Engagements » / Saison 2021/2022 » et afficher le centre de Gestion : Fédération Française de Football.

La date limite d'engagement est fixée au **15 Juin 2021 (dernier délai)**.

Droit d'engagement : 52 euros.

Pierre LONGERE,

Président de la Commission

Vincent CANDELA

Secrétaire de séance



Cette Semaine

Coupes	1 et 3
Encart voeux des clubs	2
Délégations	2 et 4
Prévention, Médiation, Sécurité	5
PV paru récemment sur le site internet de la LAuRAFoot	7

DELEGATIONS

RÉUNION DU LUNDI 10 MAI 2021

Président : M. LONGERE Pierre

Présent : M. HERMEL Jean-Pierre

RESPONSABLE DES DESIGNATIONS

M. BESSON Bernard

Tél : 06-32-82-99-16

Mail : lraf.oooluneoosoleil@gmail.com

M. BRAJON Daniel

Tél : 06-82-57-19-33

Mail : brajond@orange.fr

RAPPORTS 2020/2021

Utilisation du RAPPORT mis en ligne par la FFF (voir « mon espace FFF ») pour toutes les compétitions.

RAPPELS IMPORTANTS A TOUS

LES DELEGUES REGIONAUX

ET FEDERAUX

La Commission rappelle à tous les Délégués que le **COVOITURAGE** est **STRICTEMENT INTERDIT** entre Délégués et Arbitres. Plusieurs Clubs ayant fait remonter à la Commission de tels agissements, celle-ci sera amenée à prendre des sanctions allant du retrait de désignation à d'éventuelles suspensions. La Commission compte sur votre compréhension.

Les Délégués sont invités à mentionner impérativement la dénomination du Championnat et la poule ainsi que le nom et prénom complet des joueurs avertis ou exclus.

En cas de problème majeur (match arrêté, incidents graves), les Délégués doivent informer M. LONGERE Pierre ou M. BESSON Bernard.

Les anomalies « remboursements déplacements » sont à transmettre à M. LONGERE Pierre.

Heure d'arrivée : 2h00 avant le match (N3) et 01h30 avant le coup d'envoi pour les championnats régionaux. A l'arrivée au stade, les Délégués doivent prendre possession de la

tablette et mise en marche de celle-ci ainsi que s'assurer que le protocole sanitaire soit respecté.

Rapport d'absence FMI : Celui-ci doit être transmis au Secrétaire Général de la LAuRAFoot avant lundi midi en cas de dysfonctionnement de la FMI.

Banc Délégué : La présence de représentants de la presse locale n'est pas autorisée sur le banc des Délégués.

Nom de l'Observateur d'Arbitre : En cas de présence d'un Observateur d'Arbitre, les Délégués doivent mentionner le nom de celui-ci sur le rapport.

Indisponibilités : Les indisponibilités doivent être transmises au Service Compétitions et non aux membres de la Commission.

Port du masque : **OBLIGATOIRE** pour les délégués pendant la durée de leur mission.

A L'ATTENTION DES DELEGUES

REGIONAUX

En vue de la préparation de la nouvelle saison, les délégués régionaux ne souhaitant pas renouveler leur mission de délégué doivent en informer par écrit la commission avant le 17 mai 2021.

COURRIERS RECUS

Ligue de Normandie : demande de renseignements. Réponse faite.

Districts de la Loire et de Drôme-Ardèche : Candidatures Délégué Régional. Noté.

M. CHEYMOL : Noté

Pierre LONGERE,

Président de la Commission

Jean-Pierre HERMEL,

Secrétaire de séance

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA LIGUE

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES DE FOOTBALL

LE SAMEDI 26 JUIN 2021

VOEUX DES CLUBS :

Les Clubs qui désirent présenter des voeux ou des modifications aux règlements de la LAuRAFoot lors de l'Assemblée Générale du 26 juin 2021 doivent, conformément l'article 12.5.2. des Statuts de la LAuRAFoot, les adresser au plus tard 30 jours avant, **soit avant le 27 mai 2021 à minuit**, à ligue@laurafoot.fff.fr.



COUPES

RÉUNION DU LUNDI 17 MAI 2021.

Président : M. Pierre LONGERE.

Présent(e)s : M. Jean-Pierre HERMEL, Vincent CANDELA, Mme HARIZA.

COUPE DE FRANCE 2021/2022

OUVERTURE DES ENGAGEMENTS.

La Commission Régionale des Coupes informe de l'ouverture via FOOTCLUBS des engagements pour l'édition 2021-2022 de la Coupe de France (séniors libres).

- **Les clubs nationaux et régionaux sont engagés automatiquement par le Pôle Compétitions.**
- **Les clubs départementaux devront procéder à leur engagement en confirmant OBLIGATOIREMENT leur accord sur FOOTCLUBS.**

Pour valider cet engagement, vous devez donner votre accord via FOOTCLUBS **avant le 15 Juin 2021** et bien vérifier ensuite que le statut pré-engagé n'apparaît plus.

Si votre engagement a été effectué correctement, le statut « Engagé » doit s'afficher.

- **Pour les nouveaux clubs ou ceux qui n'y avaient pas participé l'année dernière, vous devez vous inscrire via le menu :**

« Compétitions » / « Engagements » / Saison 2021/2022 » et afficher le centre de Gestion : Fédération Française de Football.

La date limite d'engagement est fixée **au 15 Juin 2021 (dernier délai).**

Droit d'engagement : 52 euros.

COURRIERS RECUS :

FC COLOMBIER ST BARTHELEMY: Noté.

FFF : Nombre de qualifiés pour le 7ème tour fédéral : **19 équipes (au lieu de 16 cette année).**

Pierre LONGERE,

Président de la Commission

Vincent CANDELA,

Secrétaire de séance

L'AMOUR DU FOOT

DELEGATIONS

RÉUNION DU LUNDI 17 MAI 2021

Président : M. LONGERE Pierre

Présent : M. HERMEL Jean-Pierre

RESPONSABLE DES DESIGNATIONS

M. BESSON Bernard

Tél : 06-32-82-99-16

Mail : lraf.ooluneoosoleil@gmail.com

M. BRAJON Daniel

Tél : 06-82-57-19-33

Mail : brajond@orange.fr

RAPPORTS 2020/2021

Utilisation du RAPPORT mis en ligne par la FFF (voir « mon espace FFF ») pour toutes les compétitions.

RAPPELS IMPORTANTS A TOUS

LES DELEGUES REGIONAUX

ET FEDERAUX

La Commission rappelle à tous les Délégués que le **COVOITURAGE** est **STRICTEMENT INTERDIT** entre Délégués et Arbitres. Plusieurs Clubs ayant fait remonter à la Commission de tels agissements, celle-ci sera amenée à prendre des sanctions allant du retrait de désignation à d'éventuelles suspensions. La Commission compte sur votre compréhension.

Les Délégués sont invités à mentionner impérativement la dénomination du Championnat et la poule ainsi que les nom et prénom complets des joueurs avertis ou exclus.

En cas de problème majeur (match arrêté, incidents graves), les Délégués doivent informer M. LONGERE Pierre ou M. BESSON Bernard.

Les anomalies « remboursements déplacements » sont à transmettre à M. LONGERE Pierre.

Heure d'arrivée : 2h00 avant le match (N3) et 01h30 avant le coup d'envoi pour les championnats régionaux. A l'arrivée au stade, les Délégués doivent prendre possession de la tablette et la mettre en marche mais également s'assurer que le protocole sanitaire soit respecté.

Rapport d'absence FMI : Celui-ci doit être transmis au Secrétaire Général de la LAuRAFoot avant lundi midi en cas de dysfonctionnement de la FMI.

Banc Délégué : La présence de représentants de la presse locale n'est pas autorisée sur le banc des Délégués.

Nom de l'Observateur d'Arbitre : En cas de présence d'un Observateur d'Arbitre, les Délégués doivent mentionner le nom de celui-ci sur le rapport.

Indisponibilités : Les indisponibilités doivent être transmises au Service Compétitions et non aux membres de la Commission.

Port du masque : OBLIGATOIRE pour les délégués pendant la durée de leur mission.

A L'ATTENTION DES DELEGUES

REGIONAUX

En vue de la préparation de la nouvelle saison, les délégués régionaux ne souhaitant pas renouveler leur mission de délégué doivent en informer par écrit la commission avant le 24 mai 2021 (dernier délai).

COURRIERS RECUS

MM. MARCHE et SAËNZ : Noté.

Pierre LONGERE,

Jean-Pierre HERMEL,

Président de la Commission

Secrétaire de séance



COMPTE RENDU REUNION DE LA COMMISSION REGIONALE PREVENTION, MEDIATION, SECURITE

MARDI 30 MARS 2021 À 10H30 À LYON

ORDRE DU JOUR

1. Installation de la Commission
2. Présentation des différentes sous-commissions
3. Travaux à venir et à définir
4. Dossiers divers

Ouverture de la réunion par le Président de la LAuRAFoot, Pascal PARENT :

Il y avait une réelle volonté de rassembler les commissions, bien que ces dernières ne soient pas remises en question, car elles sont intimement liées. C'est un axe du projet de mandat « PARENT 2024 ».

En plus, de leurs activités respectives, cette commission en version plénière aura la responsabilité de traiter l'ensemble des sujets que personne n'a compétence à traiter.

Le Président délégué de la LAuRAFoot, président de la commission, Lilian JURY a pris le relai, en remerciant les membres de la commission de leur présence.

La réunion a ensuite débuté par un tour de table.

Présents : Pascal PARENT (Président de la Ligue), Lilian JURY (Président délégué de la Ligue, Président de la Commission Régionale PMS), André CHAMPEIL (ex-Président du district du Puy-de-Dôme), Denis ALLARD (Président du district de Haute Savoie Pays de Gex, membre de la commission prévention du district pendant de nombreuses années), Franck AGACI (district de l'Isère, ancien Président du FC Vallée de la Gresse), Pierre LONGERE (Secrétaire Général de la Ligue, Président de la Commission Délégation / Médiation), Michel PINEL (district de l'Allier, Président de la Commission Prévention), Gilles ROMEU (référént sécurité FFF, Président de la commission Sécurité et Gestion des matchs sensibles et à risques), Richard DEFAY (directeur général de la Ligue), Christelle LEXTRAIT (chargée de prévention de la Ligue), Manon SANLAVILLE (en alternance sur l'insertion et la médiation par le sport) en présentiel sur le site de Tola Vologe et Mehdi GANA (vice-président du FC Vénissieux) en visioconférence.

Lilian JURY a demandé à chacun des présidents des 3 commissions composant cette commission plénière de les présenter :

• Délégations, Médiations (Pierre LONGERE) :

Actuellement, la Ligue dispose de 70 délégués, dont 4 à la LFP, 14 délégués fédéraux, 12 délégués « N3 » et le reste sur l'ensemble des compétitions régionales. Il y a un risque de baisse de ces effectifs à la suite de cette crise sanitaire. Cependant, il ressort qu'il serait important de proposer des formations à ces délégués, non pas sur leur mission mais sur des sujets tel que la gestion de conflit.

La question de la gestion de la FMI par le délégué à l'image de ce qui est fait au niveau fédéral est soulevée.

Concernant l'effectif des médiateurs, il ne reste que 4/5 médiateurs principalement de l'ex-territoire Rhône-Alpes et l'effectif est vieillissant.

Il y a donc une proposition d'étoffer cet effectif avec des personnes de l'ex-territoire Auvergne, de déterminer quel rôle exact leur donner. Ces travaux sont confiés à Pierre LONGERE et André CHAMPEIL. Lilian JURY s'est proposé pour créer une fiche évaluation à faire remplir aux médiateurs.

• Sécurité et gestion des matchs sensibles et à risques (Gilles ROMEU) :

La commission compte 4 référents sécurités nationaux qui assurent la sécurité des matchs (régionaux, nationaux et internationaux), qui ont lieu sur le territoire et un autre membre.

Les rôles de la commission sont : sécurisation des rencontres, assistance et conseil aux clubs, formation des référents

sécurité, visites aux clubs et gestion des matchs à risques et sensibles. Gilles ROMEU fait également le lien avec le référent hooliganisme et sécurité.

Concernant la formation, elle est actuellement principalement destinée aux clubs (réfèrent sécurité) accédant au niveau ligue. Or, n'étant pas obligatoire, le taux de participation à cette formation est assez faible. Plusieurs questions naissent suite à ce constat : pouvons-nous ouvrir cette formation à d'autres clubs au vu des turn-over réguliers dans les clubs ? Pouvons-nous imaginer faire cette formation couplée à d'autres enjeux que la sécurité tels que la comptabilité ? A quel moment le proposer ?

Ces travaux sont confiés à Lilian JURY et Gilles ROMEU.

La gestion des matchs sensibles et à risques repose sur l'observatoire des comportements. Depuis deux saisons, la Ligue propose un suivi et un accompagnement des clubs dans le cadre de cet observatoire. Il a été convenu, que dans le cadre du suivi des clubs, après deux contacts téléphoniques sans suite de la part des clubs, le dossier sera pris en charge par Lilian JURY. **Cependant, le contenu de ce suivi n'est pas encore finalisé du fait du contexte sanitaire. Un travail sur cela est proposé et confié à Mehdi GANA.**

Christelle LEXTRAIT est chargée d'envoyer un tableau récapitulatif des référents départementaux de l'observatoire des comportements et elle y joindra les deux derniers bilans.

Une note « dispositif de sécurité » a été créée et est disponible sur le site internet de la Ligue à destination des clubs. Cette note recense les préconisations pour les clubs recevant dans le cadre des obligations de moyens en termes de sécurité.

- Prévention (Michel PINEL) :

Cette commission aura la responsabilité du développement du Programme Educatif Fédéral. Actuellement 1/3 des clubs est inscrit dans le programme. Cependant, le constat est que les clubs font beaucoup de choses autour du PEF mais ils ne communiquent pas dessus ou ne font pas de retour des fiches actions. Cela peut se comprendre par une charge de travail des clubs importante. Une proposition de mise en avant de clubs réalisant des actions innovantes, en particulier en ce temps de COVID, est proposée. Une réflexion est en cours à ce sujet.

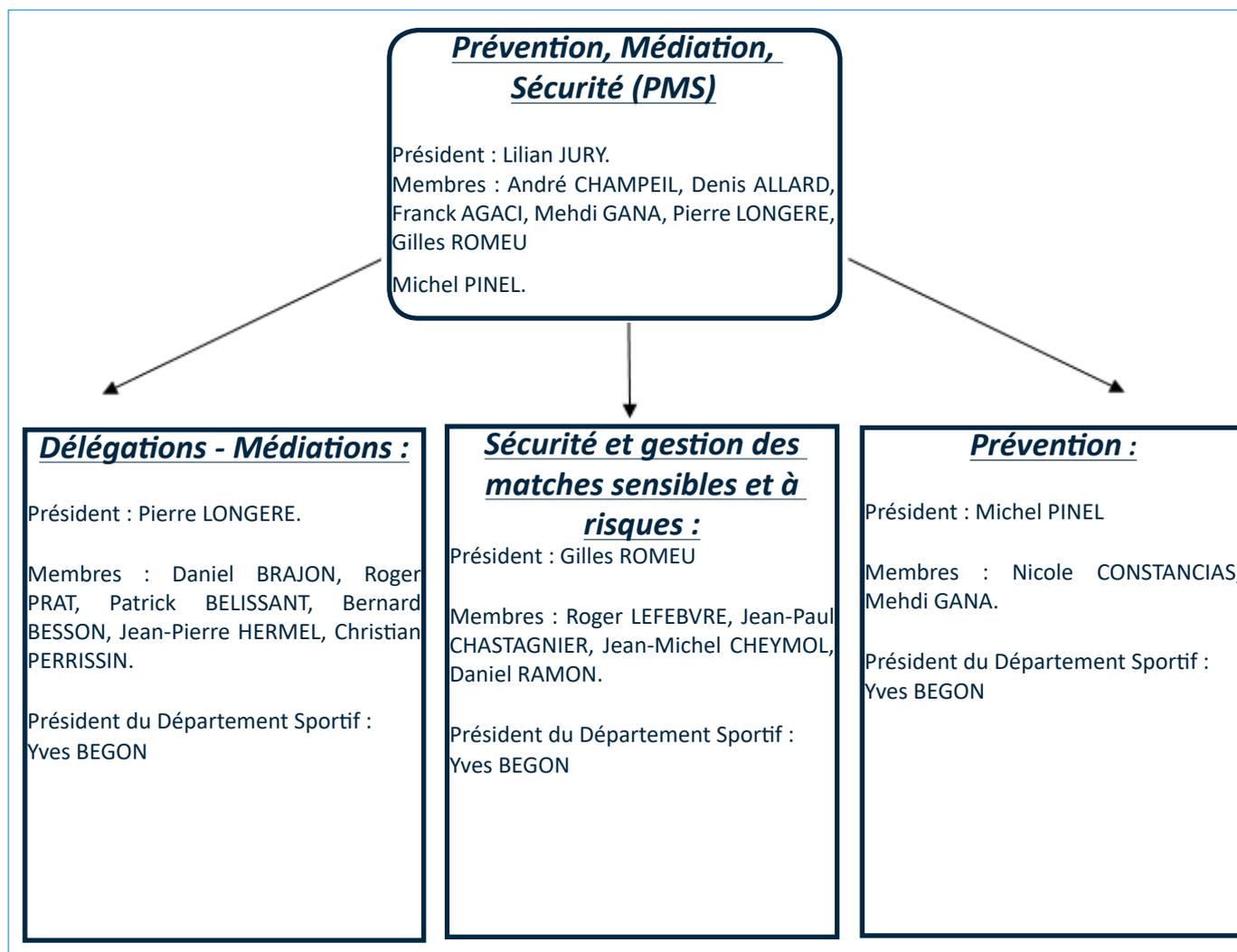
Christelle LEXTRAIT est chargée d'envoyer la liste des référents PEF de chaque district.

Pour finir, il y a un réel travail de construction à faire au sein de cette commission au vu de l'ensemble des sujets de sensibilisation qui émergent tel que la prévention des violences dans le sport, la laïcité, etc...

Ce travail est confié à Michel PINEL et sa commission.

Une réunion sera organisée prochainement entre la commission et la LICRA, Lilian JURY proposera à certains des membres d'y participer.

La réunion se termine par un tour de table pour d'éventuelles questions diverses. Lilian JURY conclue et exprime sa volonté de faire une à deux réunions plénière(s) d'ici la fin de la saison.

ORGANIGRAMME DE LA COMMISSION :**FOOT SCOLAIRE ET UNIVERSITAIRE**

Réunions des 8, 9 et 16 Mars 2021

cliquez ici